Protection de l'enfance : 1 800 salariés dans la rue

Hier encore, les salariés d'associations de la protection de l'enfance du département ont défilé à Angers. Dans leurs rangs, plusieurs représentants d'autres départements concernés.

Ambiance bon enfant, couleurs bigarrées et slogans (« **On lâche rien, on lâche rien** ») répétés, de défilés en manifestations... 1 800 salariés de structures liées à la protection de l'enfance ont (re) pris le chemin de la rue, hier, pour manifester leur colère.

Objet du litige qui les oppose au conseil départemental : les conséquences de l'appel à projets mis en place par le Département, et « **la crainte de voir une politique d'austérité démanteler le réseau des associations** », affirment les organisateurs.

Réunis sous la banderole intersyndicale CGT, FO, Sud CFE-CGC, mais sans les couleurs de la CFDT (lire ci-dessous), les manifestants ont cette fois affiché une ambition plus nationale. A l'image de certains de leurs collègues, venus de Paris, du Nord ou des départements voisins.

« **Votre affaire est nationale, elle va s'imposer partout en France** », s'inquiète un salarié de la Vienne, s'adressant aux Angevins. Il était accompagné d'une trentaine de ses collègues, qui voit d'un mauvais œil l'arrivée d'opérateurs « **low cost** » au sein de leur département.

Près de 2 000 manifestants, principalement salariés de structures de la protection de l'enfance, ont défilé, lundi, contre le projet de réforme du Département. Comme ici, sur la trémie de Verdun, à Angers.

Comme le Pas-de-Calais

Xavier Guillot, secrétaire général CGT de l'union fédérale de l'action sociale basée à Montreuil (Seine-Saint-Denis), est venu en soutien. « **Cette politique de restructuration de la protection de l'enfance est la même que celle menée dans le Pas-de-Calais ou chez nous, en région parisienne.** »

A ses côtés, Robin Michon reprend la balle au bond. Coordinateur régional, il est salarié dans le secteur de l'enfance en danger en Loire-Atlantique. « **Aujourd'hui, le phénomène de démantèlement de nos structures s'intensifie. Tout comme celui de leur déprofessionnalisation.** » Il n'a pas de mots assez durs contre le conseil départemental basé à Nantes, où Fabienne Padovani (PS), vice-présidente à la protection de l'enfance, semble, selon lui, apprécier les démarches entreprises par le Département du Maine-et-Loire.

« **On doit faire face à un accompagnement de moins en moins spécialisé, avec de moins en moins de temps de psychiatrie ou d'éducation spécialisée au détriment des enfants.** »

Avant de conclure : « **Le manque de place ou de lits fait que l'on renvoie des enfants à domicile qui relèvent de la pédopsychiatrie, complètement cassés.** »

La suite du mouvement devrait être discutée le 19 juin, lors de l'assemblée générale intersyndicale.

Benoît ROBERT.

La CFDT ne veut pas instrumentaliser la colère des salariés

Dans un communiqué, le syndicat CFDT fait savoir son souhait de participer à la conférence pour l'emploi mis en place par le conseil départemental. « **Nous exigeons la sécurisation de l'ensemble des 350 emplois aujourd'hui mis en cause, et le maintien des salaires et de l'ancienneté des salariés concernés** [...] **Face à cette situation, dont la responsabilité est partagée par les employeurs et le conseil départemental, la violence et le désarroi ressentis par les salariés est tout à fait légitime.** »

Pour autant, la CFDT santé-sociaux 49 dénonce la position du mouvement intersyndical actuel, qu'il juge jusqu'au-boutiste. « **Il est inconséquent d'instrumentaliser la détresse et la colère des salariés. Leur faire croire qu'il est encore possible d'annuler la décision du conseil départemental est un leurre, qui risque d'avoir des conséquences individuelles et collectives désastreuses. Selon nous, la mobilisation doit désormais se tourner vers la sécurisation des emplois.** »

Ouest-France
13 juin 2017